

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2022/073

Membres en exercice : 27

Membres présents : 18

Membres absents : 3

Dont membres représentés : 6

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq octobre à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeannine VIDAL, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Françoise CAMPREDON, Yannick COSTA, Carine DEVOYON, Chrystèle CARLOS, Joël PACULL, Karine CAROLA, Pascal-Henri BASSET, Nicolas OLIVE, Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON, Xavier ROCA.

Absents excusés : Pascale PUY, Laurent FOURMOND, Corinne ROLLAND-MCKENZIE.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Catherine MIFFRE (procuration à Nathalie PIQUE), Marc BILLES (procuration à Yannick COSTA), Blaise FONS (procuration à Jean-Paul BILLES), Laurence BARBERA (procuration à Carine DEVOYON), Bertille MARTY (procuration à Christian FALZON), Evelyne SARRAZIN (procuration à Jeannine VIDAL),

Secrétaire de séance : Françoise CAMPREDON

Date de la convocation : 19/10/2022

CONVENTION DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DES OUVRAGES
PLUVIAUX – 2022/2023

RAPPORTEUR : Jean-Paul BILLES

M. le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de l'application de l'article L.5215-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine peut confier aux communes volontaires l'entretien relatif au réseau pluvial.

Il précise qu'une convention de service est signée depuis plusieurs années entre la commune et PMM CU pour l'entretien des ouvrages pluviaux. Il propose à l'assemblée de délibérer sur le projet de convention afférente à l'année 2022, renouvelable pour un an par tacite reconduction soit jusqu'au 31/12/2023.

Les investissements directs (travaux en maîtrise d'ouvrage) ou indirects (participations ou maîtrise d'ouvrage déléguée), relatifs à cette compétence, restent à la charge de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine.

VU la délibération n° 2021/12/290 par laquelle le Conseil de Communauté du 20/12/2021 a approuvé les tarifs de la nouvelle grille tarifaire effective pour 2 ans soit du 01/01/2022 au 31/12/2023 ;

CONSIDERANT que l'entretien des ouvrages d'eaux pluviales relève davantage de la proximité car elle nécessite une connaissance du terrain et surtout une grande réactivité ;

CONSIDERANT qu'il s'agit d'une délégation de gestion pour laquelle Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine reste responsable et que par conséquent, la convention ne porte que sur des ouvrages dont l'emprise foncière relève du domaine public communal ou de la propriété de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine ;

CONSIDERANT que cette convention de service est établie au cas par cas pour chaque commune en fonction de la grille tarifaire en vigueur sur l'année en cours qui définit la nature des différentes interventions ;

CONSIDERANT que ladite convention définit les modalités d'entretien et d'exécution des travaux sur les ouvrages d'eaux pluviales, en contrepartie d'une participation forfaitaire annuelle, évaluée à 33 161, 15 HT soit 39 793, 38 € TTC ;

CONSIDERANT que la présente convention prend effet à compter de la date de la signature, jusqu'au 31/12/2022. Elle sera ensuite tacitement renouvelée pour une durée d'un an, soit au maximum jusqu'au 31/12/2023, sauf si une des parties souhaite y mettre un terme en respectant un préavis de 2 mois après signification par courrier recommandé à l'autre partie ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

► **APPROUVE** la convention de service pour les ouvrages pluviaux entre Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine et la commune de Pézilla-la-Rivière, réglant les modalités pratiques et financières pour un montant annuel estimé à 33 161,15 € HT soit 39 793,38 € TTC pour l'année 2022. Elle sera ensuite tacitement renouvelée pour une durée d'un an, soit au maximum jusqu'au 31/12/2023, sauf si une des parties souhaite y mettre un terme en respectant un préavis de 2 mois après signification par courrier recommandé à l'autre partie ;

► **AUTORISE** le Maire à signer la convention et tout acte utile à cette affaire.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations,*

LE MAIRE,

Jean-Paul BILLES.

*Transmis en Préfecture le :
Affiché le :*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier – Espace Pitot – 6 Rue Pitot – 34 063 Montpellier cedex 02 dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Elle peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique.

ANNEXE 1 : LISTE DES PRESTATIONS - ENTRETIEN DES OUVRAGES PLUVIAUX

COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE												
NOM DE RUE	PRESTATIONS MANUELLES EN ZONE URBAINE					PRESTATIONS MECANIKES EN ZONE URBAINE					OUVRAGES SPECIFIQUES	
	Avaloirs	Grilles	Puits sec	Intervention manuelle de fossé	Clapet anti-retour	Curage de canalisation	Curage de cuvelage ouvert	Fauchage mécanique	Intervention mécanique a ciel ouvert	Curage mécanique dans un cuvelage sup. 2,50ml	Poste de relevage	Séparateur hydrocarbures
Route de Baho	0	0				22			45			
Rond-Point route de Baho	0	1				20						
Avenue du Canigou	8	227				1197						
Rond-Point des Jaunes et des Noirs	0	2				20						
Route de Cornella	8	10		7		580						
Place du Canigou	0	0				0						
Impasse des Vergers	0	2				3						
Rue Théodore Guitier	0	6				117						
Rue du 14 Juillet	0	2				61						
Rue Joseph Sarda Garriga	0	3				298						
Rue du 19 Mars 1962	0	4				104						
Rue François Arago	0	3				85						
Rue Victor Schoelcher	0	4				77						
Rue de Valmy	0	1		193		26						
Rue du Stade	2	0		125		34						
Cami del Terra Vert	0	0				0						
Rue Joan Morata	0	8				195						
Rue de la Serre Monteze	0	0				0						
Rue des Alberes	3	0				0						
Rue des Prairies Cami Del Prat	0	0				0						
Rue de La Bardère	0	1				120	140			223		
Rue Pau Cazals	0	0				0						
Rue Inconnue	0	4				35						
Rue du Chardonnay	0	0				0						
Chemin de Thuir	0	0				30				110		
Chemin des Narcisses	0	0				0						
Impasse de la Bousquette	0	3				30						
Impasse de la Bardère	0	1				50						
Rue des Citronniers	89	1				420						
Rond-Point des Kiwis	0	0				0						
Rue des Oliviers	2	2				0						
Rond-Point des Pruniers	0	0				0						
Impasse des Muriers	0	0				0						
Rue des Noisetiers	0	0				0						
Rue des Pêcheurs	2	0				240						
Rue des Abricotiers	3	1				47						
Rue des Cerisiers	0	9				186						
Impasse des Couloumines	0	0				0						
Rue des Amandiers	0	0				0						
Cami del Plat d'Avail (Route des basses ter)	0	4				7						
Route de Villeneuve	3	36				0						
Rue Paul Pastor	23	198				194						
Rue de la Têt	0	11				77	25					
Rue San Sadurni	0	0				0						
Rue Joseph De Coma	0	0				0						
Rue des Orangers	0	0				0						
Rue de la Source	10	33		193		100			40			
Rue Saint Pierre	0	0				0						
Rue des Hortes	0	0				0						
Traverse de la Bardère	0	0				0						
Rue du Ravin de la Berne	0	0				35	40					
Rue du 11 Novembre	4	0				180						
Rue San Francesc	2	0				15						
Rue de la Fraternité	2	1				20						
Rue de la liberté	0	0				0						
Rue de l'Egalité	1	11				150						
Rue de la sardane	0	1				0						
Cami de la Gaffe	0	1				0						
Rue de la Cote Vermeille	0	11				102						
Rue de la Salanque	0	1				2						
Impasse des Fenouillèdes	0	3				10						
Rue du riberal	6	1				214						
Impasse des corbières	1	0				10						
Rue des Aspres	0	7				15			123			
Impasse de la Cerdagne	0	0				0						
Impasse du capcir	0	0				0						
Impasse du Vallespir	0	0				0						
Impasse du Conflent	0	0				0						
Rue Pedrera	0	7				0						
Impasse de l'Oratoire	0	0				0						
Rue des Cypres	0	1				0						
Traverse des Cypres	0	0				0						
Traverse de la Pedrera	0	0				0						
Impasse de la Maternelle	0	0				0						
Traverse d'Anglade d'Oms	0	1				6						
Rue d'Anglade	0	0				0						
Rue et Impasse des Ecoles	3	3				30						
Mairie	0	11				0						
Route d'Estagel	1	5		40		80	387		580			
Rue du marché de Gros	1	0				6						
Carrer de la Tramuntana	0	5				206						
Rue du Moulin	0	6				171						
Rue Força Real	0	2				70						
Rue de la Cascade	3	2				200						
Rue du canal	3	2				100						
Rue du Portal d'Amont	2	3				0						
Cami de la serre	1	5				145			100			
Place de l'Arcade	0	4				190						
Rue des Platanes	0	0				0						
Place del Moly	0	0				0						
Impasse del Moly	0	0				0						
Avenue de la République	10	6				409						
Traverse Pau Berga	0	0				0						
Carrer Pau Berga	0	5				70						
Rue de l'Eglise	0	1				60						
Impasse du Docteur Arnaud	0	0				0						
Rue Ferdinand José	0	2				7						
Carrer de les Erres	0	36				135						
Impasse de las Erres	0	1				4						
Place de la Nation	0	12				104						

